



# trions mieux les piles et batteries au lithium-ion



[trionsmieux.ge.ch](http://trionsmieux.ge.ch)

Les communes et l'Etat de Genève

la place de  
la puff  
est ici



À trier pour recycler  
puff jetable, cigarette  
électronique rechargeable





# la place du smartphone est ici

**À trier pour recycler**

écouteurs, tablettes, appareils rechargeables domestiques (brosse à dents électrique, rasoir électrique, ...), de bricolage et jardinage, montres connectées, manettes de jeux vidéo, jouets



# 3 bonnes raisons de trier

- **Des déchets qui s'enflamment !**

Lorsque la batterie ou la pile n'est pas éliminée dans la bonne filière, elle peut être endommagée et s'enflammer, produisant un incendie pouvant atteindre 1000°C quasi-instantanément.

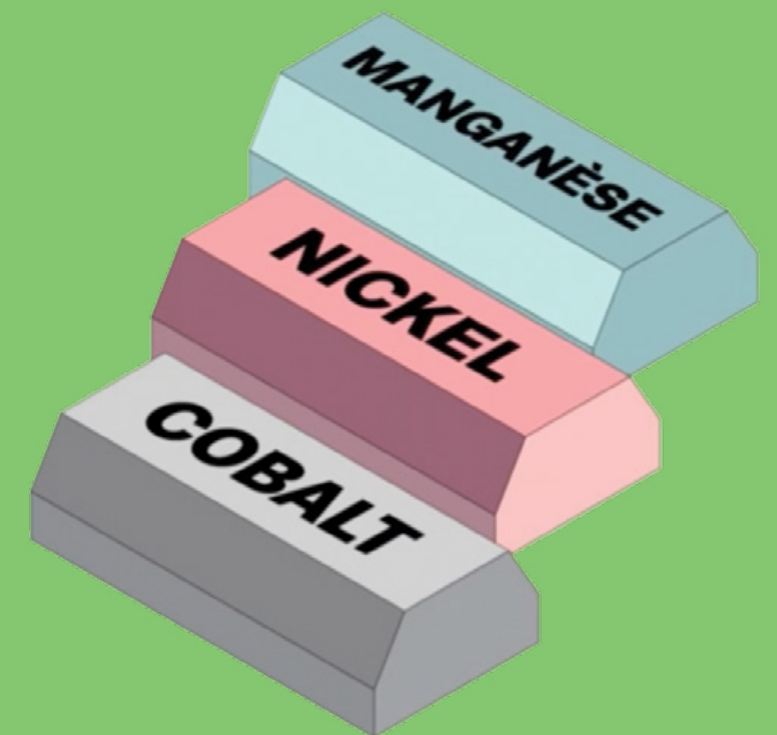


- **Présence de métaux lourds**

Les piles et batteries contiennent des métaux lourds dangereux pour notre environnement et notre santé s'ils sont jetés aux ordures ménagères. Il est donc important de trier ces déchets dans les bonnes filières.

- **Préservation des ressources naturelles**

De nombreux métaux lourds et minerais contenus dans les piles et batteries au lithium-ion peuvent être recyclés en Suisse : graphite, cobalt, nickel, manganèse, cuivre, fer, aluminium, zinc, mercure et lithium. Trier les batteries et les piles préserve ainsi les ressources naturelles.



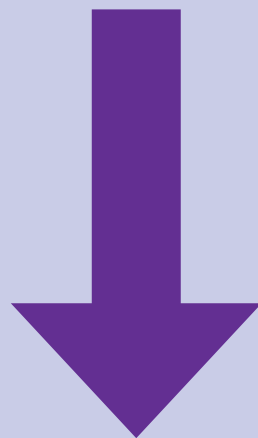


# comment les identifier ?

Un objet bouge, émet un son ou de la lumière ?



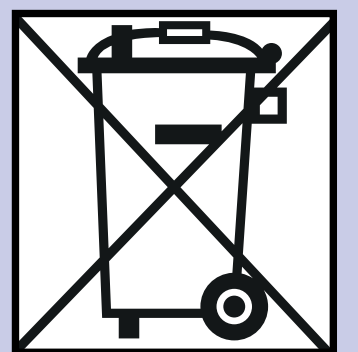
Un objet est rechargeable ?



**Cet objet contient certainement une pile ou batterie au lithium-ion.**

Elles portent souvent la mention "Li", "Li-Ion" ou "Li-Po".

Les objets contenant une pile ou batterie au lithium-ion portent le pictogramme :



# comment les éliminer ?

Avant de jeter l'objet, retirer **les piles et batteries** notamment des jouets, cartes de vœux musicales ou encore livres pour enfants.

Les **petites piles et accumulateurs** lithium-ion non endommagés vont dans le container à piles.

Les **batteries et accumulateurs endommagés** doivent être rapportés dans un magasin d'électronique.

Les **appareils complets contenant des batteries et accumulateurs lithium-ion** comme les téléphones portables, les outils de bricolage, les brosses à dents électriques... doivent être rapportés dans un lieu de vente d'article similaire ou un magasin d'électronique.

Les **puffs et les cigarettes électroniques** doivent être rapportées dans un bureau de tabac.

